



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le vendredi 3 juin 2022 — N° 66**

**Président de l'Assemblée nationale :  
M. François Paradis**

---



La séance est ouverte à 9 h 40.

---

## **AFFAIRES COURANTES**

### **Déclarations de députés**

Mme IsaBelle (Huntingdon) fait une déclaration afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Les Aidants naturels du Haut-Saint-Laurent.

---

M. Asselin (Vanier-Les Rivières) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Alicia Despins, conseillère municipale de Vanier-Duburger.

---

M. Polo (Laval-des-Rapides) fait une déclaration afin de rendre hommage à Mme Monique Brun pour son engagement au sein du Centre d'implication libre de Laval.

---

Mme Grondin (Argenteuil) fait une déclaration afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Film Laurentides.

---

M. Arseneau (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de souligner le 40<sup>e</sup> anniversaire du Centre de récupération Ré-Utiles inc.

---

M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner le 110<sup>e</sup> anniversaire du collègue Saint-Alexandre de la Gatineau.

---

**3 juin 2022**

---

Mme Ghazal (Mercier) fait une déclaration afin de souligner le 35<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme Relance des loisirs Tout 9 inc. et le cinquième anniversaire de l'organisme Foyer du monde.

---

M. Lefebvre (Arthabaska) fait une déclaration afin de féliciter la Ferme Entre deux pays, médaillée d'or au concours de La Grande Sève.

---

Mme Dorismond (Marie-Victorin) fait une déclaration afin de rendre hommage à la harpiste Lucie Gascon.

---

Mme David (Marguerite-Bourgeoys) fait une déclaration afin de souligner le 35<sup>e</sup> anniversaire du club Les Aînés de LaSalle inc.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, M. Leitão (Robert-Baldwin) fait une déclaration afin de souligner la contribution de l'église portugaise Mission Santa Cruz aux rapprochements interculturels et intergénérationnels.

---

À 9 h 54, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 10 h 05.

---

3 juin 2022

---

Moment de recueillement

### Dépôts de documents

M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport détaillé des activités du Fonds Accès Justice 2020-2021;  
(Dépôt n° 633-20220603)

L'orientation et les priorités 2021-2022 du Comité consultatif sur l'accessibilité à la justice.

(Dépôt n° 634-20220603)

---

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse à la question écrite n° 93 concernant les clauses d'impact incluses dans tout mémoire présenté au Conseil des ministres, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 28 avril 2022 par M. LeBel (Rimouski);

(Dépôt n° 635-20220603)

La réponse à la question écrite n° 94 concernant les budgets et les échéanciers associés au projet de dalle-parc dans la circonscription de Notre-Dame-de-Grâce, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 3 mai 2022 par Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce).

(Dépôt n° 636-20220603)

**3 juin 2022**

---

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Tanguay (LaFontaine), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 2 juin 2022, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 37, Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement en matière d'habitation.

(Dépôt n° 637-20220603)

---

M. Bachand (Richmond), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 12, 26 et 31 mai ainsi que le 2 juin 2022, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 29, Loi visant à faciliter le déroulement des prochaines élections générales au Québec. Le rapport contient des amendements au projet de loi, dont un au titre.

(Dépôt n° 638-20220603)

### **Dépôts de pétitions**

M. Marissal (Rosemont) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 850 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la mise en place de ressources d'hébergement adaptées aux besoins des personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

(Dépôt n° 639-20220603)

Puis, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, il dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 380 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la mise en place de ressources d'hébergement adaptées aux besoins des personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

(Dépôt n° 640-20220603)

**3 juin 2022**

---

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### **Votes reportés**

L'Assemblée tient le vote reporté le 2 juin 2022 sur la motion de M. Girard, ministre des Finances, proposant l'adoption du projet de loi n° 4, Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **343** en annexe)

Pour : **88** Contre : **8** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 4 est adopté.

---

L'Assemblée tient le vote reporté le 2 juin 2022 sur la motion de Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, proposant l'adoption du projet de loi n° 35, Loi visant à harmoniser et à moderniser les règles relatives au statut professionnel de l'artiste.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° **344** en annexe)

Pour : **96** Contre : **0** Abstention : **0**

En conséquence, le projet de loi n° 35 est adopté.

---

**3 juin 2022**

---

L'Assemblée tient le vote reporté le 2 juin 2022 sur la motion de Mme McCann, ministre de l'Enseignement supérieur, proposant l'adoption du projet de loi n° 32, Loi sur la liberté académique dans le milieu universitaire.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 345 en annexe)

Pour : **88** Contre : **0** Abstention : **8**

En conséquence, le projet de loi n° 32 est adopté.

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques), conjointement avec M. Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis), M. Arseneau, chef du troisième groupe d'opposition et Mme Montpetit (Maurice-Richard), propose :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte de la décision de Santé Canada de permettre le don de sang aux hommes actifs sexuellement avec d'autres hommes;

QU'elle s'inquiète de la baisse d'achalandage cyclique pour les dons de sang;

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement d'accélérer ses démarches auprès d'Héma-Québec afin d'accélérer la modification des critères de qualification permettant aux hommes ayant eu une relation sexuelle avec un homme de donner du sang.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

3 juin 2022

---

M. Gaudreault (Jonquière), conjointement avec M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), M. LeBel (Rimouski) et Mme Montpetit (Maurice-Richard), présente une motion concernant le travail des enfants aux Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Jolin-Barrette, ministre de la Langue française, conjointement avec Mme David (Marguerite-Bourgeoys), Mme Ghazal (Mercier), M. Bérubé (Matane-Matapédia) et Mme Montpetit (Maurice-Richard), propose :

QUE l'Assemblée nationale rappelle que la langue française est le fil conducteur qui nous unit tous comme un peuple;

QU'elle affirme qu'il s'agit d'un moyen par lequel les Québécois peuvent discuter ensemble, vivre ensemble et travailler ensemble.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre (Acadie), conjointement avec Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, M. Marissal (Rosemont) et M. Bérubé (Matane-Matapédia), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage à M. Denis Lévesque, prolifique communicateur et animateur d'affaires publiques;

QU'elle souligne le succès de son émission éponyme, un élément phare de la programmation de la chaîne LCN, qui s'est échelonnée sur 16 années et plus de 3 000 émissions quotidiennes;

QU'elle souligne avec admiration ses talents de vulgarisateur, sa grande versatilité, sa capacité à susciter l'intérêt pour tous les sujets et à les rendre accessibles à tous les publics;

**3 juin 2022**

---

QU'enfin, elle remercie M. Lévesque pour sa contribution à notre vie démocratique et qu'elle lui souhaite un grand succès dans les prochaines étapes de sa carrière.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 37, Loi modifiant diverses dispositions législatives principalement en matière d'habitation;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 38, Loi modifiant la Loi concernant les soins de fin de vie et d'autres dispositions législatives;
- la Commission des institutions, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 34, Loi visant à améliorer l'accès à la justice en bonifiant l'offre de services juridiques gratuits ou à coût modique;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entendre les intéressés et de procéder à l'étude détaillée des projets de loi d'intérêt privé suivants, et ce dans l'ordre ci-après indiqué : n° 204, Loi concernant La Maison-Alcan et le site patrimonial du Complexe-de-La-Maison-Alcan; n° 208, Loi concernant certaines aliénations relatives à la maison Larue située au 306, rue des Érables, à Neuville.

3 juin 2022

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Prise en considération de rapports de commissions*

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 2, Loi portant sur la réforme du droit de la famille en matière de filiation et modifiant le Code civil en matière de droits de la personnalité et d'état civil, ainsi que les amendements transmis par M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques).

Les amendements sont déclarés recevables.

Après débat, les amendements proposés par M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice, sont adoptés.

Puis, du consentement de l'Assemblée, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, procède à la mise aux voix individuelle des amendements proposés par Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) et Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) et à leur lecture.

Est d'abord mis aux voix l'amendement proposé par Mme Maccarone (Westmount–Saint-Louis) introduisant l'article 47.1.

L'amendement est rejeté.

Est ensuite mis aux voix l'amendement proposé par Mme Massé (Sainte-Marie–Saint-Jacques) introduisant l'article 2.1.

L'amendement est rejeté.

Enfin, le rapport tel qu'amendé est adopté.

**3 juin 2022**

---

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des finances publiques qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 33, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions.

Après débat, le rapport est adopté à la majorité des voix.

---

M. Caire, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 7 juin 2022, à 13 h 40.

La motion est adoptée.

---

À 12 h 43, Mme Soucy, deuxième vice-présidente, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 7 juin 2022, à 13 h 40.

#### SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le vendredi 3 juin 2022, à 12 h 10, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications, et de M. Lemieux (Saint-Jean), les représentants du premier ministre, de Mme St-Pierre (Acadie), la représentante de la cheffe de l'opposition officielle, et de Mme Beauregard, directrice de la séance et de la procédure parlementaire et représentante du secrétaire général, il a plu à l'honorable J. Michel Doyon, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner les projets de loi suivants :

- n° 4 Loi renforçant la gouvernance des sociétés d'État et modifiant d'autres dispositions législatives
- n° 35 Loi visant à harmoniser et à moderniser les règles relatives au statut professionnel de l'artiste

*Le Président*

**FRANÇOIS PARADIS**

**1180**

3 juin 2022

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Girard, ministre des Finances :

(Vote n° 343)

POUR - 88

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Polo (PLQ)
Arcand (PLQ)	Dufour (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)
Arseneau (PQ)	Émond (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	LeBel (IND)	(Côte-du-Sud)
Bachand (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Rimouski)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Foster (CAQ)	LeBel (CAQ)	Reid (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Gaudreault (PQ)	(Champlain)	Rizqy (PLQ)
Bérubé (PQ)	(Jonquière)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lecours (CAQ)	Rouleau (CAQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	(Les Plaines)	Rousselle (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	(Groulx)	Lefebvre (CAQ)	Roy (CAQ)
Boulet (CAQ)	Grondin (CAQ)	Legault (CAQ)	(Montarville)
Boutin (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Leitão (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bussièrre (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lemay (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Caire (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Simard (CAQ)
Campeau (CAQ)	Hivon (PQ)	Lévesque (CAQ)	St-Pierre (PLQ)
Carmant (CAQ)	Isabelle (CAQ)	(Chauveau)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	Jacques (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Martel (CAQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	McCann (CAQ)	Thouin (CAQ)
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	Weil (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellet (PQ)	
David (PLQ)	Laforest (CAQ)	Picard (CAQ)	
Dorismond (CAQ)	Laframboise (CAQ)	(Soulanges)	

CONTRE - 8

Dorion (QS)	Ghazal (QS)	Lessard-Therrien (QS)	Massé (QS)
Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	Marissal (QS)	Nadeau-Dubois (QS)

3 juin 2022

---

Sur la motion de Mme Roy, ministre de la Culture et des Communications :

(Vote n° 344)

**POUR - 96**

Allaire (CAQ)	Dufour (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Picard (CAQ)
Arcand (PLQ)	Émond (CAQ)	Lavallée (CAQ)	(Soulanges)
Arseneau (PQ)	Fitzgibbon (CAQ)	LeBel (IND)	Polo (PLQ)
Asselin (CAQ)	Fontecilla (QS)	(Rimouski)	Poulin (CAQ)
Bachand (CAQ)	Fortin (PLQ)	LeBel (CAQ)	Proulx (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Foster (CAQ)	(Champlain)	(Côte-du-Sud)
Benjamin (PLQ)	Gaudreault (PQ)	Lecours (CAQ)	Provençal (CAQ)
Bérubé (PQ)	(Jonquière)	(Lotbinière-Frontenac)	Reid (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Ghazal (QS)	Lecours (CAQ)	Rizqy (PLQ)
Blais (CAQ)	Girard (CAQ)	(Les Plaines)	Roberge (CAQ)
(Prévost)	(Lac-Saint-Jean)	Leduc (QS)	Rotiroti (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	Girard (CAQ)	Lefebvre (CAQ)	Rouleau (CAQ)
Boulet (CAQ)	(Groulx)	Legault (CAQ)	Rousselle (PLQ)
Boutin (CAQ)	Grondin (CAQ)	Leitão (PLQ)	Roy (CAQ)
Bussière (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Lemay (CAQ)	(Montarville)
Caire (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Sauvé (PLQ)
Campeau (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lessard-Therrien (QS)	Schneeberger (CAQ)
Carmant (CAQ)	Hivon (PQ)	Lévesque (CAQ)	Simard (CAQ)
Caron (CAQ)	Isabelle (CAQ)	(Chauveau)	St-Pierre (PLQ)
Charbonneau (PLQ)	Jacques (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tanguay (PLQ)
Charest (CAQ)	Jeannotte (CAQ)	Marissal (QS)	Tardif (CAQ)
Charette (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	Martel (CAQ)	(Lavolette-Saint-Maurice)
Chassin (CAQ)	Julien (CAQ)	Massé (QS)	Thouin (CAQ)
D'Amours (CAQ)	Lachance (CAQ)	McCann (CAQ)	Tremblay (CAQ)
David (PLQ)	Lacombe (CAQ)	Melançon (PLQ)	Weil (PLQ)
Dorion (QS)	Laforest (CAQ)	Nadeau-Dubois (QS)	
Dorismond (CAQ)	Laframboise (CAQ)	Nichols (PLQ)	
Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Ouellet (PQ)	

3 juin 2022

---

Sur la motion de Mme McCann, ministre de l'Enseignement supérieur :

(Vote n° 345)

**POUR - 88**

Allaire (CAQ)	Dubé (CAQ)	Lafrenière (CAQ)	Polo (PLQ)
Arcand (PLQ)	Dufour (CAQ)	Lamothe (CAQ)	Poulin (CAQ)
Arseneau (PQ)	Émond (CAQ)	Lavallée (CAQ)	Proulx (CAQ)
Asselin (CAQ)	Fitzgibbon (CAQ)	LeBel (IND)	(Côte-du-Sud)
Bachand (CAQ)	Fortin (PLQ)	(Rimouski)	Provençal (CAQ)
Bélanger (CAQ)	Foster (CAQ)	LeBel (CAQ)	Reid (CAQ)
Benjamin (PLQ)	Gaudreault (PQ)	(Champlain)	Rizqy (PLQ)
Bérubé (PQ)	(Jonquière)	Lecours (CAQ)	Roberge (CAQ)
Birnbaum (PLQ)	Girard (CAQ)	(Lotbinière-Frontenac)	Rotiroti (PLQ)
Blais (CAQ)	(Lac-Saint-Jean)	Lecours (CAQ)	Rouleau (CAQ)
(Prévost)	Girard (CAQ)	(Les Plaines)	Rousselle (PLQ)
Bonnardel (CAQ)	(Groulx)	Lefebvre (CAQ)	Roy (CAQ)
Boulet (CAQ)	Grondin (CAQ)	Legault (CAQ)	(Montarville)
Boutin (CAQ)	Guilbault (CAQ)	Leitão (PLQ)	Sauvé (PLQ)
Bussière (CAQ)	Guillemette (CAQ)	Lemay (CAQ)	Schneeberger (CAQ)
Caire (CAQ)	Hébert (CAQ)	Lemieux (CAQ)	Simard (CAQ)
Campeau (CAQ)	Hivon (PQ)	Lévesque (CAQ)	St-Pierre (PLQ)
Carmant (CAQ)	Isabelle (CAQ)	(Chauveau)	Tanguay (PLQ)
Caron (CAQ)	Jacques (CAQ)	Maccarone (PLQ)	Tardif (CAQ)
Charbonneau (PLQ)	Jeannotte (CAQ)	Martel (CAQ)	(Laviolette-Saint-Maurice)
Charest (CAQ)	Jolin-Barrette (CAQ)	McCann (CAQ)	Thouin (CAQ)
Charette (CAQ)	Julien (CAQ)	Melançon (PLQ)	Tremblay (CAQ)
Chassin (CAQ)	Lachance (CAQ)	Nichols (PLQ)	Weil (PLQ)
D'Amours (CAQ)	Lacombe (CAQ)	Ouellet (PQ)	
David (PLQ)	Laforest (CAQ)	Picard (CAQ)	
Dorismond (CAQ)	Laframboise (CAQ)	(Soulanges)	

**ABSTENTIONS - 8**

Dorion (QS)	Ghazal (QS)	Lessard-Therrien (QS)	Massé (QS)
Fontecilla (QS)	Leduc (QS)	Marissal (QS)	Nadeau-Dubois (QS)